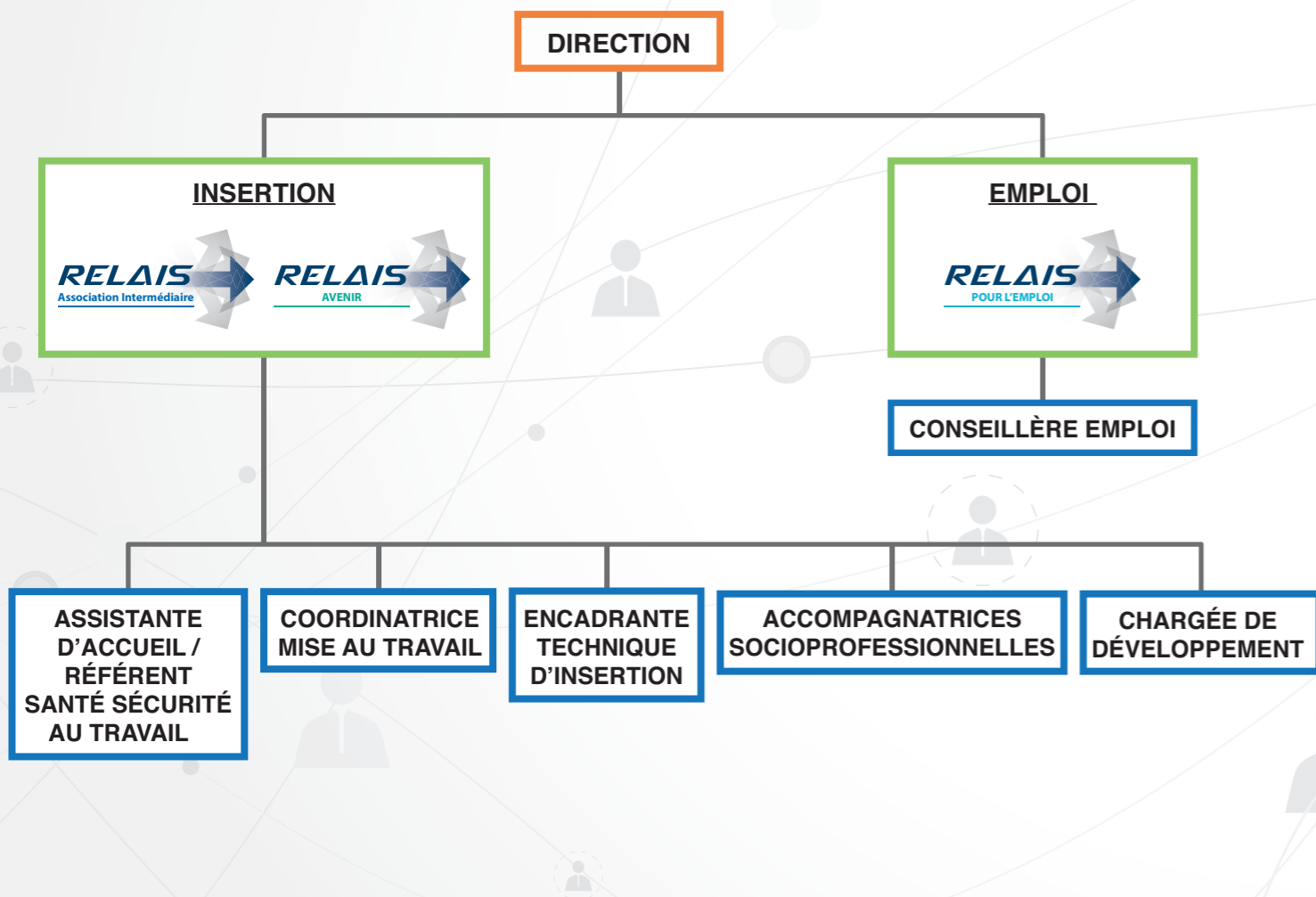


L'ÉQUIPE DE **RELAIS**

LA SOLIDARITÉ POUR L'EMPLOI



LE PARTENAIRE DES PROFESSIONNELS
DE HAUTE GIRONDE ET DU FRONSADAIS
Entreprises, Collectivités et Associations



Ils nous font confiance :

- > la Maison de la Santé de Blaye
- > le cinéma de Blaye
- > les mairies, écoles et collèges du territoire
- > le Conseil Départemental de la Gironde
- > Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement du Cubzadais-Fronsadais
- > des entreprises de travaux publics
- > Syndicat Mixte Intercommunal de collecte et de valorisation des déchets



www.relais-emploi33.fr

ST ANDRÉ DE CUBZAC : 83 rue Dantagnan – Tél. 05 57 43 55 72
relaisai@wanadoo.fr

LA RÉPONSE SOLIDAIRE
À VOS BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE

RELAIS votre partenaire RH

Structure d'insertion par l'activité économique conventionnée par l'Etat, Relais a développé une expertise dans le recrutement de publics éloignés de l'emploi. Spécialiste de la mise à disposition de main-d'œuvre et de l'insertion professionnelle, Relais intervient sur le territoire de la Haute Gironde et du Fronsadais.

Dans quelles situations faire appel à Relais ?

- Vous faites face à un surcroît d'activité, à des tâches occasionnelles, vous devez pallier une absence, vous êtes professionnel du BTP et des imprévus sur vos chantiers compromettent vos plannings ? Relais vous apporte la solution.
- Vous exprimez un besoin en termes de compétences ? Un simple appel et notre équipe de professionnels vous indique si nous disposons d'un profil correspondant aux qualifications requises.



Vos partenaires pour le recrutement de profils de 1^{er} niveau de qualification (manœuvres, manutentionnaires, préparateurs de commandes, ouvriers, agents d'entretien...) tous secteurs d'activités confondus.

ST ANDRÉ DE CUBZAC : Tél. 05 57 43 55 72
BLAYE : Tél. 09 83 21 19 79

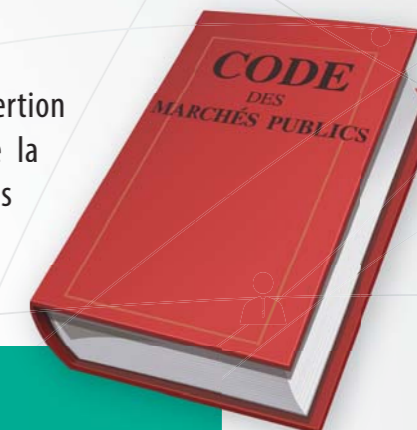
Association ayant un rôle de conseil et d'interface entre les entreprises locales et les demandeurs d'emploi.

ST ANDRÉ DE CUBZAC :
Tél. 05 57 43 00 50

RELAIS votre partenaire Clauses d'insertion

Marchés publics

Les acheteurs publics inscrivent de plus en plus les clauses d'insertion dans leurs marchés. Certains d'entre eux considèrent même la qualité de l'insertion comme critère d'évaluation des réponses (cf. articles 14 et 30).



VOS AVANTAGES

- Répondre efficacement aux clauses d'insertion
- Faire face à des besoins de main-d'œuvre éligible à la clause
- Disposer à proximité d'un professionnel de l'insertion reconnu
- Promouvoir l'emploi sur votre territoire en faisant appel à la main-d'œuvre locale
- Concourir à la professionnalisation de ces salariés
- Soutenir votre responsabilité sociale.

Nos engagements

- **Vous proposer des profils adaptés** en recrutant des salariés éligibles à la clause avec une validation de leurs compétences et en analysant vos besoins de personnel.
- **Alléger vos démarches en matière de gestion administrative de la clause** : recrutement, contractualisation, suivi et accompagnement des salariés, justificatifs d'exécution...

NOS salariés deviennent VOS collaborateurs sans facturation de frais de recrutement.

NOS SECTEURS D'INTERVENTION

- **Bâtiment Travaux Publics** : ouvrier du bâtiment, manutention, manœuvre de chantier, ouvrier d'entretien de la voie publique
- **Collecte, traitement, recyclage des déchets**
- **Espaces verts** : taille de haie, tonte, débroussaillage, désherbage, élagage (avec en options : la mise à disposition de matériel et l'évacuation des déchets)
- **Nettoyage, entretien de locaux et d'immeubles** : agent d'entretien, ménage, petits travaux de peinture ou de bricolage
- **Ecoles et collèges** : agent de service, restauration collective, agent polyvalent scolaire, agent d'entretien
- **Petits travaux administratifs**, mise sous pli, distribution de tracts et de courriers, archivage
- **Travaux agricoles**, maraîchage

VOS 5 AVANTAGES

1. **Souplesse** : Vous adaptez vos recrutements en fonction de vos besoins.
2. **Simplicité administrative** : Vous gagnez du temps. Relais gère toutes les formalités. Vous ne recevez que le contrat et la facture.
3. **Aide au recrutement** : Votre processus de recrutement est plus efficace car vous diversifiez votre mode de recrutement. Relais devient votre partenaire pour votre gestion prévisionnelle des emplois.
4. **Visibilité** : Vous devenez plus visible pour les candidats car vous êtes associé à un acteur économique social et solidaire reconnu.
5. **Engagement social et solidaire** : Vous participez au développement de l'emploi solidaire.

POUR RESPECTER LES CLAUSES D'INSERTION EN HAUTE GIRONDE ET SUR LE FRONSADAIS...

Relais met à disposition des salariés en insertion éligibles à la clause et dont les compétences sont en adéquation avec vos métiers.

Ainsi, grâce à votre partenariat avec Relais, vous êtes en mesure de répondre à la clause d'insertion des marchés publics.

